

Fin de cavale pour Anthony Pondaven : le détenu fiché S a été arrêté la nuit dernière au Pays basque



L'homme, fiché S pour radicalisation islamiste, Anthony Pondaven, a été arrêté lors d'un contrôle d'identité à Saint-Sébastien. Il s'était évadé à Brest, lors d'une visite médicale, grâce à l'aide de complices, le 16 mai dernier.

Fin de cavale pour le fiché S le plus recherché de France ! Ce détenu radicalisé était incarcéré à la maison d'arrêt de Brest. Anthony Pondaven avait réussi à s'évader le 16 mai dernier lors d'un transfert médical. Après douze jours dans la nature, il a finalement été arrêté dans la nuit de lundi à mardi, à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, selon des informations de la rédaction de Sud-Ouest.

Le jeune homme en cavale a été interpellé dans le cadre d'un contrôle d'identité, selon une source proche de l'enquête. Un homme qui l'accompagnait a également été arrêté. Il est soupçonné d'être son complice.

Le profil du jeune homme disparu "dans la nature" depuis le 16 mai dernier

Anthony Pondaven est un jeune homme de 21 ans, originaire de Landerneau, dans les environs de Brest. Il correspond au profil d'un détenu de "*droit commun*" avec 23 mentions à son casier judiciaire. Il se serait radicalisé en détention. Il avait réussi à s'échapper grâce à un véhicule qui l'attendait aux abords du CHU de Brest. Le conducteur, qui avait permis sa fuite, a été mis en examen et écroué. Le chauffeur, lors de l'évasion à Brest, s'était rendu de lui-même aux forces de l'ordre après cette opération spectaculaire.

Suite à son arrestation en Espagne, Anthony Pondaven devait être mis en examen et placé dans une nouvelle prison ce lundi 29 mai. Selon des informations du Figaro, il pourrait être inscrit au fichier des détenus particulièrement signalés. 300 personnes sont actuellement inscrites sur ce fichier. Elles font l'objet d'un suivi et d'une surveillance renforcée.

Avant son évasion, Anthony Pondaven avait été placé en détention provisoire le 13 novembre 2017. Il était dans l'attente de son procès. Sa détention devait se poursuivre jusqu'au mois de juillet 2018.

Fiché S pour radicalisation et jugé comme dangereux, il n'a pour l'instant jamais été condamné pour des faits de terrorisme ou d'apologie du terrorisme. Tous les services de police et de gendarmerie étaient mobilisés pour retrouver Anthony Pondaven depuis son évasion. Cette escapade spectaculaire a relancé le débat sur la prise en charge des détenus radicalisés en France. Le secrétaire général du Grand ouest du syndicat CGT pénitentiaire, Samuel Gauthier, avait déploré que les agents chargés du transfert du détenu n'aient pas été armés au moment de l'escorte du prisonnier.

Anthony Pondaven a été en mesure de planifier son évasion. Il avait notamment réussi à mettre la main sur sa convocation médicale, bien avant le jour J.